

LES 10 ECUEILS DE LA CR

Document interne. Ne pas diffuser.

1. CLIMATOSENSECTISME ET DIFFUSION DE FAUSSES NOUVELLES

La Coordination Rurale a, à diverses reprises, été l'autrice de sorties climatosceptiques dans ses journaux départementaux. Elle n'hésite pas à remettre en cause des consensus scientifiques. On peut citer leur assertion habituelle comme quoi « les nitrates sont en réalité bons pour la santé ».

Ce déni est dangereux pour les paysannes et paysans et empêche la nécessaire évolution des systèmes. Active sur les réseaux sociaux, concentrant ses moyens financiers sur des opérations de communication sans fond, la CR n'hésite pas à diffuser des nouvelles mensongères et tronquées pour servir son propos. Ses représentant·e·s utilisent un ton véhément, propre à générer la polémique tant recherchée sur des réseaux sociaux comme X (ex-Twitter).

2. OPPOSITION AUX DÉMARCHES DE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

La Coordination rurale a un discours antiécologique primaire. Elle s'oppose systématiquement au financement des mesures en faveur de la transition agroécologique par la PAC. La priorité est de ne pas toucher aux aides découplées à la surface. Elle est ainsi inexisteante sur le soutien aux producteurs bio et aux paysannes ayant contractualisé des MAEC. Elle freine toute velléité de sortie des pesticides.

3. COMPLICITÉ ACTIVE CONCERNANT LA SPÉCULATION ÉNERGÉTIQUE SUR LES TERRES AGRICOLES

La Coordination Rurale assume pleinement la volonté des propriétaires fonciers de tirer une rente de la production d'énergie, quitte à délaisser la production agricole. Elle ignore complètement les risques sur les paysan·nes fermiers locataires. Elle abandonne le combat sur le revenu agricole tiré de nos produits agricoles.

En Haute-Vienne, où elle dirige la Chambre d'Agriculture, elle mène une politique favorisant la spéculation énergétique sur les terres agricoles. Encore un sujet où FNSEA et CR sont bonnet blanc et blanc bonnet.

4. ABSENCE DE RÉGULATION DU FONCIER

La Coordination Rurale ne porte aucun discours régulationniste sur le foncier, à l'échelle nationale. Adepte du laisser-faire, c'est la loi de la jungle qui prédominerait, d'autant plus que certains responsables de la CR verrraient d'un bon œil la suppression pure et simple de la SAFER.

Pour elles, des mégafermes peuvent cohabiter avec des fermes à taille humaine. Or, ces holdings financières ou fermes-usines sont

prédatrices des autres fermes et empêchent l'installation paysanne sur les territoires, directement ou indirectement par la hausse du prix du foncier et le contournement du contrôle des structures.

5. LA CAUTION A L'ACCAPAREMENT DES MOYENS DE PRODUCTION : TERRES, EAU, ÉNERGIES, AIDES PUBLIQUES

Son idéologie du « chacun pour soi » est une caution à l'accaparement des moyens de production. Sans surprise, la Coordination rurale soutient à l'échelle nationale les mégabassines qui sont pourtant un instrument de privatisation d'un commun pour une minorité.

Elle défend sans complexe un agrimanager comme Thierry Bourret (propriétaire de la pompe démontée de la mégabassine illégale de Cram-Chaban) qui cumule avec ses nombreuses sociétés près de 1500 hectares, des centaines de milliers d'euros d'aides PAC et à l'investissement pour un méthaniseur ou autres matériels et des droits d'eau dépassant le million de mètres cubes d'eau.

6. UNE VISION PROFONDÉMENT ANTISOCIALE

La CR n'a aucune considération pour les conditions de travail des salariés. Elle n'a aussi aucun problème pour des exportations à bas coût qui détruisent nos collègues paysan·nes des pays tiers.

Elle fustige régulièrement les cotisations sociales, alors qu'elles sont à la base de nombreux droits sociaux pour les paysan·nes : retraites, congé maternité, congé maladie...

Sa vision sur le social se résume à qui écrase mieux les autres.

7. ABSENCE DE PRÉSENCE DE TERRAIN ET DE TRAVAIL DE FOND SUR LES DOSSIERS, SAUF À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS

La Coordination rurale travaille très peu les sujets et leurs propositions sont souvent très vagues, voire contradictoires.

On ne voit pratiquement pas la CR sur le terrain et dans les instances, sauf au moment des élections professionnelles. Un exemple frappant : la Coordination Rurale n'a émis aucune proposition sur la loi d'orientation agricole, en s'abritant derrière une opposition de principe. Pourtant, cette loi est structurante pour l'avenir de l'agriculture et le renouvellement des générations !

8. UNE INCOHÉRENCE GLOBALE SUR CES VALEURS ET SON PROJET

La Coordination Rurale peut dire tout et son contraire. Ses différents représentant·e·s ont rarement une ligne commune. Ils s'inscrivent dans une posture individualiste, imperméable à tout esprit de coopération. Selon les départements et les productions, les discours diffèrent du tout au tout. Alors que dans la production laitière, la CR apparaît comme pro-régulation à l'instar de la Confédération paysanne, c'est beaucoup moins le cas dans les productions végétales. Elle porte des concepts comme l'exception agriculturelle, mais cette dernière ne résiste pas à leur volonté exportatrice pour les secteurs viticole ou céréalier. Attachés à l'indépendance, ils nous rejoignent sur la défense des semences fermières, mais ils ne s'opposent pas aux nouveaux OGM (NTG).

Rarement systémique, la pensée véhiculée par la CR répond à un problème par une « solution » simple et populiste. En prenant l'ensemble de leurs propositions, le château de cartes s'effondre vite, y compris dans des combats qui semblent proches des nôtres, comme sur les accords de libre-échange. Ils n'ont aucune vision d'une alternative au commerce international comme nous pouvons le porter avec ECVC et la Via Campesina. La CR n'a d'ailleurs pas d'organisations internationales pour relayer ses positions dans les instances internationales.

9. MÉTHODES D'ACTION BASÉES SUR L'INTIMIDATION, LA VIOLENCE ET LE REJET DE L'AUTRE

La Coordination Rurale use de modes d'action condamnables et qui dégradent l'image des paysan·nes : pendaison de sangliers, lâchage de ragondins dans un cinéma... Elle peut user de violence verbale et physique. Cela a été le cas à notre encontre lors du Salon de l'Agriculture 2022 où notre porte-parole national a été agressé physiquement.

Ils intimident les services de l'État via des actions de dégradation ou des actions apparentées à des menaces explicites (exemple : attaques contre l'OFB, matérialisation d'une ligne rouge symbolisant une zone d'interdiction de contrôle sur les fermes).

10. LA PROXIMITÉ RÉGULIÈRE AVEC L'EXTREME-DROITE ET L'INTOLÉRANCE VIT À VIS DU RESTE DE LA SOCIÉTÉ : SEXISME, RACISME, CORPORATISME, REPLI SUR SOI

Plusieurs responsables de la Coordination rurale ne se cachent pas de leurs accointances avec les milieux d'extrême-droite. L'Histoire nous a démontré les graves dangers apportés par les idéologies fascistes et excluantes. Le populisme de leur discours cache mal l'absence de réelle remise en cause de l'orientation économique libérale.

Rappelons que les votes de l'extrême droite au Parlement français et européen et dans les pays où elle est au pouvoir ont montré qu'elle n'est en aucun cas aux côtés des travailleurs et travailleuses et ne répond en rien aux problématiques paysannes.

« Laissez-nous travailler, foutez-nous la paix » est un slogan cher à la Coordination rurale. Cette posture mène le monde agricole dans l'impasse. Ce repli sur soi ne peut offrir de solutions durables à la reconnaissance du travail paysan. Il est illusoire de penser qu'un tel corporatisme jusqu'au-boutiste puisse aboutir à un avenir serein et positif pour nos fermes.

De plus, cette posture est le ferment et le fruit de comportements intolérants empêchant le bien-vivre ensemble : sexism, racisme...